

**VOS COORDONNÉES**

Mme  M. Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de compte (présent sur vos documents d'épargne salariale) : .....

Atteste sur l'honneur que le montant du remboursement anticipé de mes avoirs d'épargne salariale sera intégralement employé au financement de l'opération détaillée ci-dessous (constitution du capital social, achat ou location du fonds de commerce, frais d'installation, d'équipement...).

**DÉTAIL DU PROJET** - cochez les cases correspondantes**Le remboursement de mon épargne salariale a pour objet :**

- La création d'une entreprise
- L'installation d'une profession libérale réglementée
- La reprise d'une entreprise
- L'acquisition de parts de SCOP

**Par :**

- Moi-même
- Mon partenaire de PACS
- Mon conjoint
- Mes enfants

**Cette entreprise est/sera exploitée sous la forme :**

- Individuelle ou d'une micro-entreprise (auto-entreprise)
- D'une société

**L'opération est :**

- Réalisée
- En cours de réalisation

**Si l'opération est finalement réalisée :**

Je m'engage à fournir lors de la reprise définitive l'acte de cession et le cas échéant les statuts modifiés et l'attestation de la société constatant la cession des titres ; ou lors de la création définitive un extrait K-bis ou le récépissé d'inscription de la cession au registre national des entreprises "RNE" (document INPI intitulé "Guichet unique des entreprises", ainsi que, le cas échéant les statuts de la société.

**Si l'opération n'est pas réalisée :**

Je m'engage à restituer dans les meilleurs délais la totalité des fonds. Ils seront réinvestis sur la prochaine valeur de part suivant leur réception par Société Générale. Les périodes de blocage et l'origine des fonds seront reprises à l'identique. Les supports d'investissement sont également repris à l'identique sauf pour les fonds dont la souscription est réservée à une période de l'année (par exemple : fonds d'actionnariat). Dans ce cas, il m'appartient d'indiquer dans quelle autre formule de placement je souhaite que les fonds restitués soient réinvestis. J'ai pris acte, qu'en l'absence de restitution, les sommes seront requalifiées en salaire par l'Administration fiscale et l'URSSAF et soumises à ce titre aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Fait à .....

Le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »

